

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4067)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 419

présenté par
Mme Laclais et Mme Genevard

ARTICLE 18 BIS

À l'alinéa 13, substituer au mot :

« acteurs »

le mot :

« professionnels ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.